



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Louis Pasteur

HENIN BEAUMONT



Le métier

Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction, un bureau d'ingénierie, un cabinet d'assurances ou une administration.

Il peut également exercer son activité à titre libéral.

Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en œuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable.

Le technicien peut alors déterminer, en tenant compte de tous les éléments qui ont été précisés (contraintes, adaptations nécessaires au site, techniques de construction choisies...), l'enveloppe financière qui devra être affectée aux travaux.

En cours de travaux, il aide au maintien de l'engagement initial en assurant un contrôle financier de la réalisation ; il dresse des états de situation, procède à des révisions de prix et à l'analyse des résultats du chantier.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Louis Pasteur
800, Rue Léon Blum - BP 19
62252 HENIN BEAUMONT Cedex
Contacter le Directeur Délégué
Tél. : 03.21.08.86.00
Mail : ufa.pasteur62@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Être âgé entre 16 et 25 ans (Dérogação possible)
Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Être titulaire d'un baccalauréat scientifique, technologique ou professionnel du domaine BTP

Le rythme de l'alternance

2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Les métiers :

- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Economiste de la construction

Poursuites d'études possibles :

- Licence Professionnelle bâtiment et construction spécialité droit et techniques du montage d'opérations de construction
- Licence Professionnelle bâtiment et construction
- Licence Professionnelle génie civil et construction spécialité bois et construction
- Diplôme d'ingénieur (avec un bon dossier)



cfa.ac-lille.fr